



L'Autorité de sûreté nucléaire et la division de Marseille

Aubert LE BROZEC, chef de la division de Marseille de l'ASN

Marseille, le 20 novembre 2018



L'Autorité de sûreté nucléaire

- L'ASN est une **Autorité Administrative Indépendante** créée par la loi « Transparence et sécurité en matière nucléaire » du 13 juin 2006.
- L'ASN articule son action autour de 4 valeurs :
 - Son indépendance
 - Sa transparence
 - Sa rigueur
 - Sa compétence
- Son indépendance est garantie par un collège de 5 commissaires :
 - **Irrévocables**
 - Au mandat de 6 ans **non renouvelable**





Responsabilités de l'ASN



Assurer, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, pour protéger les personnes et l'environnement.

Participer à la gestion des situations d'urgence radiologiques.

Informer le public et contribuer à des choix de société éclairés.

asn Le champ d'action de l'ASN

Un champ de contrôle large...

- **Sûreté nucléaire**, de la conception au démantèlement
- **Radioprotection**, des personnes et de l'environnement
- **Conditions de travail** et qualité de l'emploi (**dans les CNPE uniquement**)

...assorti d'autres missions

- Participation à l'élaboration de la réglementation générale
- Autorisation d'exercer une activité nucléaire
- Rôle dans la gestion des situations d'urgence radiologiques
- Communication auprès des publics

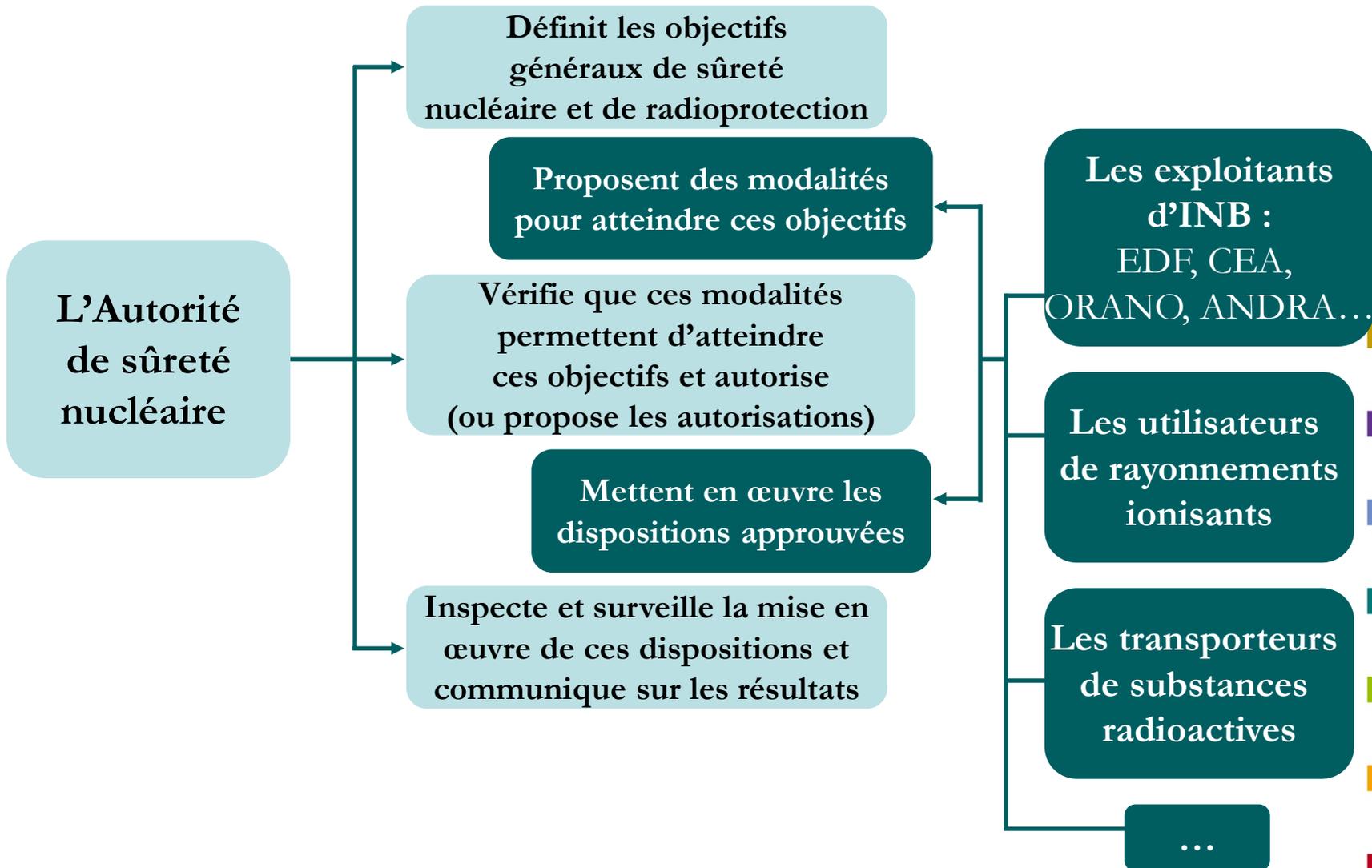


Industrie
électro-
nucléaire

Transport de
substances
radioactives

Nucléaire
de proximité

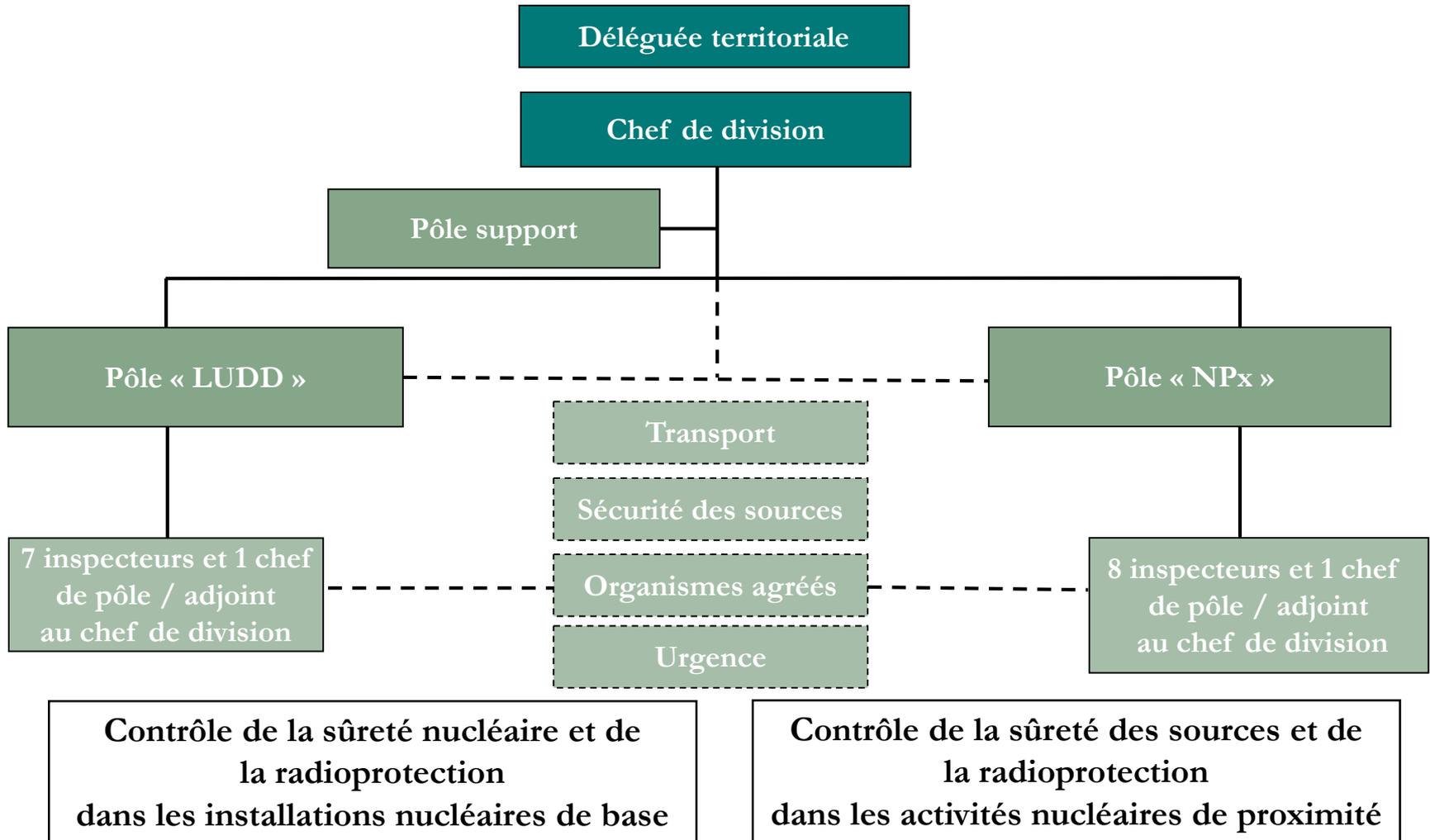
Responsabilités de l'ASN... et des exploitants nucléaires



asn L'ASN en région



- 11 divisions territoriales
- Environ 500 agents dont 300 inspecteurs
- 80M€ de budget de fonctionnement
- 85M€ d'expertise (principalement IRSN)
- Rq. : les divisions de Marseille et de Bordeaux assurent conjointement le contrôle de la région Occitanie



Médical

6 autorisations de curiethérapie

22 autorisations de radiothérapie externe



28 autorisations de médecine nucléaire



167 autorisations de scanographie

169 services mettant en œuvre des pratiques interventionnelles radioguidées

2500 appareils de radiodiagnostic médical

4500 appareils de radiodiagnostic dentaire

Industrie et recherche

2 cyclotrons produisant des radio-isotopes

13 sièges et 8 agences de société de radiographie industrielle



130 laboratoires utilisant la radioactivité

180 industriels utilisant la radioactivité

470 utilisateurs de détecteurs de plomb



15 sièges d'organismes et laboratoires agréés par l'ASN

- **Pratiques interventionnelles radioguidées** : « Ensemble des pratiques utilisant les rayonnements ionisants pour la réalisation d'actes médicaux ou chirurgicaux invasifs, à buts diagnostiques, préventifs et/ou thérapeutiques, ainsi que les actes à visée de guidage ou de contrôle »
- **Pratique inspectée spécifiquement depuis 2008**, selon les enjeux des installations (170 installations très diverses sur le territoire de compétence de la division de Marseille)
- **Le 3^{ème} séminaire depuis 2011**, organisé à la demande des professionnels :
 - Lieu d'information et d'échanges : réglementation, retour d'expérience, nouvelles techniques...
 - 160 participants dont 140 professionnels (donc environ 30% de cadres ou membres de la direction des établissements, 50% de PCR, 15 médecins médicaux, 8 radiologues...)





Enjeux radiologiques des différentes utilisations des rayonnements ionisants dans le domaine médical

	Enjeux RP « travailleurs »	Enjeux RP « environnement » et « public »	Enjeux RP « patient »
Radiothérapie	-	-	++++
Médecine nucléaire	+	++	++
Pratiques interventionnelles radioguidées	++	-	+(+)
Scanographie	+/-	-	+/-
Imagerie (hors scanographie)	-	-	-



Quelques points d'attention de l'ASN

- **Maîtriser au quotidien l'exploitation de son service/installation (Pierre-Franck CHEVET, président de l'ASN, devant l'OPECST le 12 avril 2018) : pertinence et respect des procédures d'exploitation, c'est l'affaire de tous**
- **Maîtriser les enjeux de son installation :**
 - **Enjeux « Travailleurs » :** respect et pertinence du zonage radiologique ; étude de risques
 - **Enjeux « Patients » :** exposition aux rayonnements sur des procédures longues ou répétées (susceptibles d'avoir des effets déterministes), suivi dosimétrique
- **Prendre en compte à sa juste mesure le risque lié aux rayonnements ionisants pour les travailleurs :** depuis juillet 2018 (refonte du code du travail), un risque au même niveau que les autres risques
- **Adopter une attitude interrogative et développer la « culture de sûreté » :** démarche ALARA
- **Cultiver la transparence :** déclaration des événements

L'Autorité de sûreté nucléaire vous souhaite un
excellent séminaire



Journée d'échanges et d'information sur la
radioprotection dans le domaine des pratiques
interventionnelles radioguidées